

La signalisation de chantier temporaire en intervention espaces verts

OBJECTIFS

- ▶ Connaître et appliquer les règles de balisage temporaire de chantier sur le domaine routier
- ▶ Savoir réaliser un balisage répondant à la réglementation et respectant les normes de sécurité.
- ▶ Assurer la sécurité des ouvriers et du public.
- ▶ Supprimer tous les risques d'accidents dus à une signalisation défailante.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Etudes de cas et mise en situation

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Travailleurs d'ESAT/EA travaillant sur la voie publique / chantier mobile

Animation : Formateur espaces verts auprès de travailleurs d'ESAT

Nombre de participants : 6 personnes maxi

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire :
 - définitions et objectifs de la signalisation,
 - sensibilisation à la sécurité,
 - les obligations réglementaires,
 - les chantiers concernés par la signalisation temporaire,
 - adaptation, cohérence, valorisation, lisibilité, concentration,
 - mesures d'exécution des travaux.

- ▶ La signalisation :
 - 3 catégories d'implantation : approche, position et fin de prescription,
 - dimension des panneaux,
 - la protection du personnel,
 - règle de pose et dépose : en ville, en campagne,
 - cas particulier : les règles de l'alternat, chantier mobile, giratoire.

